

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Septembre

Le Vatican et le Quirinal

Le conflit qui existe entre le Vatican et le Quirinal depuis que le Saint-Siège a été dépouillé de son pouvoir temporel et que Rome est devenue la capitale du royaume d'Italie va-t-il prendre fin? Telle est la question que l'on se pose en ce moment dans la péninsule.

Ce qui donne lieu à ces préoccupations, c'est le changement subit d'attitude de M. Crispi à l'égard du Vatican et le discours qu'il a prononcé récemment à Naples.

Dans ce discours, le premier ministre du roi Humbert a fait publiquement appel au sentiment religieux et il a revendiqué le concours de l'Eglise pour résoudre la crise terrible que traverse en ce moment l'Italie.

Ces déclarations, dans la bouche d'un homme dont les antécédents sont bien connus et qui a fait jadis de l'anti-cléricisme la pierre angulaire de son programme politique; ces déclarations, disons-nous, devaient inévitablement causer quelque surprise et soulever plus d'une critique.

C'est ce qui est arrivé.

Tout le monde s'est ému de ce langage aussi nouveau qu'inattendu et l'on s'est demandé si l'ancien ami de Mazzini n'allait pas faire amende honorable et se réconcilier avec le Saint-Siège dont il avait été jusqu'à l'ennemi intraitable.

A vrai dire, cette dernière supposition était quelque peu exagérée.

On sait que M. Crispi — et il l'a prouvé en maintes circonstances — est un esprit d'une souplesse peu commune et qu'il s'entend à merveille à jouer double jeu.

En présence des difficultés croissantes et insurmontables avec lesquelles il se trouve aux prises, l'astucieux sicilien s'est dit qu'il y aurait avantage pour lui s'il pouvait décider le Vatican à lui prêter son appui pour travailler à la solution de la crise

économique et sociale. La misère profonde qui règne en Italie favorise la propagande anarchiste et la Révolution gagne chaque jour du terrain. M. Crispi, qui se voit à la veille d'être débordé, cherche à amadouer le Vatican. On va même jusqu'à lui prêter le dessein de constituer un grand parti catholique dans le but de renforcer le régime actuel qui est fortement ébranlé et de servir de boulevard à la monarchie contre les nombreux assaillants qui sont ligés contre elle et la menacent de toutes parts.

Ce projet est peut-être fort habile, mais sa réalisation nous semble très problématique, car on a lieu de douter que le Saint-Siège se prête à une combinaison dont le but évident est de sauver la monarchie du roi Humbert d'un péril manifeste et partant de la fortifier. Aussi, si au Vatican on rend hommage aux bonnes intentions de M. Crispi, on se tient prudemment sur la réserve, car on a d'excellentes raisons de s'en défier. La diplomatie pontificale est trop avisée pour croire aveuglément à la parole et aux promesses d'un homme qui fut de tout temps l'un des adversaires les plus irréconciliables du cléricisme. Elle attendra certainement avant d'agir que M. Crispi lui donne des gages sérieux de son bon vouloir.

Quoi qu'il en soit, cette attitude nouvelle du premier ministre du roi Humbert a causé une vive émotion, surtout dans le monde parlementaire. S'il persiste dans sa politique, ce qui d'ailleurs est fort contestable, la prochaine session lui réserve des surprises et des séances mouvementées. Son portefeuille même pourrait bien être menacé, car la majorité n'est pas disposée, à en juger d'après les journaux, à le suivre dans son évolution.

« L'esprit nouveau » selon le signor Crispi, ne fera pas de prosélytes, puisqu'on le réprouve même dans les sphères gouvernementales.

Quant aux masses profondes de la nation, elles ont autre chose à faire que de s'occuper

des roueries politiques du vieux sicilien. La situation de plus en plus critique et le flot de colère et de haine amassé dans les âmes est prêt à déborder.

On se souvient du mouvement populaire qui éclata, en Sicile, il y a quelques mois. On y envoya des troupes pour rétablir l'ordre. On fit des exemples. Mais cela n'a pas servi à grand chose, car des révoltes s'y produisent presque chaque jour. Depuis quelque temps, cette île est ravagée par une série d'incendies qui jettent l'épouvante parmi la population. On met ces incendies sur le compte des anarchistes, mais ils sont plutôt allumés par des misérables que la faim, le dénuement et le désespoir poussent à ces actes de vengeance.

Il est probable que l'on ne tardera pas à voir éclater dans ce pays une nouvelle Jacquerie. La Sicile, en effet, est aussi malheureuse que l'Irlande; ses habitants, réduits à la plus affreuse misère, n'attendent que le moment favorable pour se révolter contre un gouvernement qui non-seulement ne fait rien pour soulager leur misère, mais qui augmente sans cesse les lourdes charges sous lesquelles ils succombent.

Ce que nous disons de la Sicile s'applique également au reste du royaume, car la souffrance, le dénuement et la faim règnent sur toute l'étendue du territoire.

Et que fait le gouvernement italien pour alléger les maux? Il envoie des balles aux miséreux qui demandent du pain.

Ce n'est pas en agissant ainsi que l'on apaise les haines et que l'on inspire à ceux qui souffrent un peu de confiance et d'espérance.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

RENTREE DES CHAMBRES

Paris, 27 septembre.

Le Journal officiel publie aujourd'hui le décret suivant :

pas un degré de plus dans le déshonneur! Qu'arriverait-il si jamais il retombait entre les mains des juges qui l'avaient condamné!

Ah! si Bertrand avait inventé la nouvelle de cette mort si désirable, ne lui en devait-on pas une éternelle reconnaissance? Oui, mais alors que signifiait sa conduite des jours derniers? Pourquoi n'avait-il pas volé au secours de Cécile exposée, par sa faute, à un terrible supplice? Le saisissement, la peur? M. de Maloy est-il de nature à ressentir ces sentiments? M. de Rocheplœuc était bien forcé de se répondre « non ». Mais alors?... quel intérêt?... si Bertrand est dévoué à sa famille, cet intérêt est facile à comprendre... Dans le cas où Cécile serait la fille... de cet homme, n'était-ce pas une vivante menace... ne vaut-il pas mieux? Oui, mais alors ce serait horrible! un mensonge, un faux, passe encore: mais un meurtre?

— Oh! mon Dieu! se disait M. de Rocheplœuc, tout cela est épouvantable. J'admets que Kéralain et sa fille soient vivants; mais en quoi cela prouverait-il l'innocence de ce misérable? Si pourtant Bertrand avait, dès cette époque, songé à épouser ma fille. Il aurait eu intérêt à perdre son mari. Ce serait infâme.

C'est ainsi que M. de Rocheplœuc passait ses journées et ses nuits; le passé se levait à tout instant devant lui et ne lui laissait pas une minute de repos. L'arrivée de sa fille allait faire cesser cette cruelle indécision.

Quand la porte s'ouvrit M. de Rocheplœuc, le front entre les mains, réfléchissait profondément: il leva la tête et ne put s'empêcher de tressaillir à la vue de Cécile. Celle-ci se sentait fort émue à

« Le président de la République française, vu l'article 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875.

» Décrète :

» Article premier. — Le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session extraordinaire pour le mardi 23 octobre 1894.

» Art. 2. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

» Fait à Pont-sur-Seine, le 25 septembre 1894.

» CASIMIR-PÉRIER.

» Par le président de la République :

» Le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes :

» CH. DUPUY. »

Le budget de 1895

Nous avons dit que le budget rectifié de 1895 serait distribué cette semaine aux membres du Parlement, ainsi que le projet sur les droits de succession.

M. Poincaré compte sur le boni que doit donner la réforme des droits de succession pour équilibrer le budget.

D'après lui, cette réforme donnera, en 1895 au Trésor un supplément de ressources de 36 millions. Mais en 1895, par suite du délai de six mois imparti pour les déclarations de succession, le boni ne sera que de 25 millions.

C'est cette somme, égale au déficit du budget de 1895, que le ministre des finances propose d'affecter à l'équilibre de ce budget.

Pour les exercices suivants, M. Poincaré compte ne pas user de ce boni, qu'il a l'intention de réserver à la dotation de la caisse des retraites ouvrières, en voie de création.

Le droit de succession s'élève à mesure que le degré de parenté devient plus éloigné et que la quotité de la part héréditaire devient plus considérable. Néanmoins le ministre dégrève les petites successions, celles où la part héréditaire est inférieure à dix mille francs.

Pour compléter les renseignements que nous avons donnés sur le budget rectifié de 1895, disons que M. Poincaré a introduit dans la loi des finances une disposition, rendue nécessaire par la jurisprudence de la cour de cassation, en vue d'interdire la fabrication et la vente des cigarettes à la main par des particuliers, même si cette fabrication se fait avec du tabac de la régie. Cette fabrication ne sera licite que pour les particuliers qui la feront pour leur consommation personnelle.

la pensée de ce qui allait se passer. Cet homme était son grand-père; il avait été dur et cruel pour le gendre qu'il s'était choisi, pour l'enfant dont il aurait dû être le protecteur. Il avait pour excuse la rigidité de ses principes, sa haute idée de l'honneur auquel il avait toujours tout sacrifié. Il avait, il est vrai, agi avec trop de précipitation; mais la violence des ses sensations, la douleur qu'il avait éprouvée à la pensée que son nom allait être souillé expliquaient jusqu'à un certain point la haine subite qu'il avait aveuglée. Allait-il reconnaître ses torts et joindre ses efforts à ceux de sa fille, ou persévérer dans l'erreur qu'il avait si longtemps professée! C'est ce que Cécile se demandait en tremblant.

Après avoir échangé avec son père les premiers mots d'une conversation banale, Yvonne aborda le sujet qu'il l'avait amenée. M. de Rocheplœuc commença par témoigner quelque inquiétude.

— Mon père, lui dit sa fille, je vous demande en grâce de ne pas m'interrompre; j'ai à vous entretenir des choses les plus graves, et vous devez être le premier informé de ce qui se passe.

— Que se passe-t-il? Pourquoi ne pas attendre que nous soyons seuls pour me dire ce que vous croyez devoir m'apprendre?

— Parce que Cécile, parce que M. l'abbé savent ce dont je viens vous entretenir; parce qu'ils joindront leur témoignage au mien.

— Je prévois trop quel sujet vous allez aborder.

— En est-il un plus important pour moi, pour nous tous?

(A suivre).

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f.50

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 29

LE

CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XXVII

Quelques semaines suffirent pour accomplir l'œuvre de destruction : alors les deux frères, dont les papiers étaient parfaitement en règle, allèrent faire leur déclaration chez le juge du comté : ils affirmèrent avoir connu M. de Kéralain, ils montrèrent des lettres de M. de Maloy déplorant le crime commis par son cousin, racontant sa fuite et le naufrage du bateau qu'il montait. Tous ces points concordèrent si bien, que le magistrat dut dresser procès-verbal de toutes ces constatations. Le consulat français fut informé, et le reste alla de soi. M. de Kéralain et sa fille étaient retranchés du nombre des vivants.

— Oh! mon père! ne put s'empêcher de dire Cécile.

L'abbé la regarda avec des yeux qui exprimaient plus que l'étonnement.

— Qu'ai-je entendu? s'écria-t-il.

— La vérité, monsieur l'abbé, vous saurez tout! dit Yvonne en franchissant les degrés qui condui-

saient au cabinet de travail où M. de Rocheplœuc se tenait le plus souvent.

XXIII

Il y avait plusieurs jours que M. de Rocheplœuc n'était sorti. Les derniers événements dont il avait été témoin à Kéralain avaient éveillé en lui des pensées qui l'obsédaient, et sa santé finissait par en être altérée. Son esprit ne cessait de se reporter sur ce qu'il avait vu et entendu, la réflexion de Mme de Montgardec, concernant la ressemblance de Cécile avec M. de Kéralain, l'accident qui s'était produit le soir-même, la conduite de M. de Maloy pendant cet accident, l'avaient profondément impressionné, et parfois il se demandait, avec amertume, s'il n'avait pas été dupé et abusé. Le plus souvent, il cherchait à se persuader que cela était impossible.

Il fouillait alors dans le passé, il évoquait ses souvenirs, il se rappelait le rôle que Bertrand avait joué depuis l'assassinat du vieux marquis, la part que Bertrand avait prise à l'instruction, la manière dont il avait, en quelque sorte, conduit cette instruction; il se souvenait que M. de Maloy avait été la cause de la querelle qui avait amené une rupture entre l'oncle et le neveu.

Depuis n'avait-il pas demandé la main de la jeune veuve? n'était-ce pas lui qui avait apporté la preuve du décès de son cousin? Dans tout ce qui s'était passé, on retrouvait, toujours et partout, la main de cet ami en apparence diligent. Tout cela d'ailleurs, n'était-il pas dans l'intérêt de la famille? M. de Kéralain vivant, n'était-ce pas un danger de tous les instants, suspendu sur la tête de tous les siens? N'était-ce pas la honte? N'était-ce

L'expédition à Madagascar

Par suite d'une indiscretion commise dans les bureaux du ministère de la marine, un journal maritime a publié le plan complet de l'expédition préparée contre les Malgaches en prévision de l'échec probable de la mission de M. le Myre de Villers.

Voici quelles seraient les principales dispositions arrêtées :

C'est Majunga, sur la côte ouest, qui sera le point d'atterrissage de l'expédition projetée. Majunga est situé dans la baie de Bombetok où se jette le fleuve Ikopa qui passe à Tananarive. Ce fleuve est navigable jusqu'à Mevatanana pour des bateaux à très faible tirant d'eau. L'expédition le remonterait jusque là, au moyen de canonniers de rivière du type *Onyx*. De Mevatanana, il restera environ 300 kilomètres à enlever avant d'arriver en vue de la capitale. C'est l'affaire d'une quinzaine d'étapes au plus, car la région n'est pas difficile.

C'est là qu'on portera le coup décisif.

La marine aura encore à effectuer quelques opérations secondaires le blocus de divers points de la côte et, peut-être, le bombardement de certaines localités dont il faudra chasser les Hovas. Les premiers navires arriveront à Majunga vers le 1^{er} avril. La concentration des troupes aurait lieu pendant ce mois et l'on pourrait probablement se mettre en marche du 1^{er} au 15 mai. On arriverait ainsi sur le plateau d'Emyrne vers le 15 juin.

Un mois suffirait pour battre la région, y installer le petit corps d'occupation qu'on devra laisser et reprendre la route du littoral.

Le rembarquement s'effectuera dans le mois de juillet, et le gros de la colonne rallierait la Méditerranée en août.

Il va sans dire que nous reproduisons sous toutes réserves ces renseignements, dont la divulgation a causé, nous dit-on, une vive émotion au ministère de la marine.

Officiers Anglais à Madagascar

On annonce que plusieurs officiers anglais, dont un a déjà servi contre les Français à Madagascar en 1884, sont partis, dimanche dernier, pour commander l'armée des Hovas.

Les garnisons de frontière

Par suite du départ de la classe, les garnisons de frontière étant trop dégarnies, le 10^e et le 27^e régiments d'infanterie ont reçu l'ordre de désigner 700 hommes pour passer au 6^e corps.

LA SANTÉ DU TSAR

Le *Daily Chronicle* se fait télégraphier de Moscou que le Tsar est de nouveau sérieusement malade et que le célèbre docteur Sakharine vient de quitter Moscou se rendant auprès d'Alexandre III.

La famille impériale est toujours à Spala, les organes reptiliens de la triple alliance s'attachent d'une façon toute spéciale en ce moment comme sur un mot d'ordre — on saura bientôt pourquoi — à publier des nouvelles presque alarmantes sur la santé d'Alexandre III.

D'après la *Gazette de la Croix*, il souffrirait d'une maladie de reins très grave. Pour le *Daily Chronicle*, il s'agit de la pierre; enfin le *New-York Herald* parlait avant-hier, sans y croire d'ailleurs, d'une attaque d'apoplexie qui en ferait craindre une seconde, laquelle mettrait la vie du souverain en danger; enfin un journal allemand allait jusqu'à annoncer qu'à l'arrivée à Spala on avait dû transporter le tsar de sa voiture à ses appartements. Tout cela est inexact, systématiquement faux, et la seule source de ces renseignements doit être Berlin.

Dans les cercles officiels et diplomatiques on semble convaincu que le docteur Sakharine remplit aujourd'hui les promesses qu'il fit durant la maladie de venir constater les effets de ses prescriptions pour la période de convalescence.

Incident à la frontière

Un incident de frontière s'est produit sur le territoire de la commune de Banyuls-sur-Mer.

Quelques hommes de la cavalerie espagnole, commandés par un capitaine, tous armés et montés, accompagnés d'un groupe de carabiniers sans armes, ont pénétré sur le territoire français par le col du Tourn, commune de Banyuls-sur-Mer.

Les soldats espagnols se sont avancés sur le territoire français, jusqu'à 500 mètres de la frontière; puis les soldats s'emparèrent d'un chevreau gardé par un jeune berger et amenèrent l'animal en Espagne, malgré les protestations de son gardien.

Le propriétaire du chevreau, se rendit immédiatement à Banyuls et protesta auprès du maire, à qui il exposa les faits. Des démarches ont été faites, et l'animal a été conduit au Perthus français pour être rendu à son propriétaire.

On dit que le capitaine commandant le détachement va être sévèrement puni, ainsi que ses soldats pour s'être avancés, armés, en territoire français.

Français arrêtés

M. Gubaud, ingénieur des ponts et chaussées, directeur des travaux publics en Cochinchine, et M. Gautier, directeur de la Compagnie d'assurances générales, étaient partis, le 16 septembre, pour faire une excursion dans le Branconnais et dans la Maurienne. Ils arrivèrent le samedi à Oulx (Italie) par le train de sept heures, qu'ils avaient pris à Modane; mais ils étaient signalés depuis Bardonnèche et ils furent filés, à Oulx, par trois carabiniers.

Ceux-ci les prenant pour des espions les arrêterent à six heures, à l'hôtel du roi Humbert, où se trouve la pension des officiers alpins, au moment où ils déjeunaient. Leurs bagages et un appareil photographique qu'ils avaient déposé dans la voiture qui fait le service de Oulx à Briançon furent saisis. Les gendarmes les chargèrent sur le dos des touristes qui furent conduits en prison au milieu de la population accourue sur leur passage.

Un officier et les carabiniers interrogèrent les touristes et fouillèrent leurs bagages. MM. Gubaud et Gautier furent ensuite reconduits à la prison. A midi, les deux Français, après avoir été interrogés de nouveau, furent remis en liberté et invités à quitter Oulx séance tenante; l'erreur avait été reconnue.

Les deux touristes sont rentrés à Grenoble.

CHINE & JAPON

Londres, 26 septembre.

Les journaux publient un télégramme de Shanghai, en date d'hier, d'après lequel la plus grande partie de la flotte japonaise est partie de l'île de Ho-Yun-To, pour une destination actuellement inconnue. Une grande inquiétude règne, à ce sujet, parmi les Chinois.

Les agents de la Chine en Europe et en Amérique ont reçu l'ordre d'acheter tous les navires de guerre dont ils pourraient obtenir la livraison immédiate.

Tokio, 26 septembre.

Le bruit qu'un armistice aurait été proposé par l'Angleterre et la Russie, est officiellement démenti.

La deuxième armée mobilisée à Hiroshima, comprend environ 30,000 hommes et non pas 80,000 hommes, comme on l'avait dit tout d'abord. Les troupes, après avoir été passées en revue par l'empereur, ont commencé à être embarquées hier.

L'enthousiasme est très grand.

La destination des troupes est restée secrète; le feld-maréchal, comte Pyam, ministre de la guerre, prend le commandement de ces troupes. On croit que ce corps opérera indépendamment du corps du comte Yamaguita; c'est ce dernier qui est l'auteur du plan de cette nouvelle opération. Les transports à bord desquels la deuxième armée a été débarquée seront escortés jusqu'à la mer Jaune par la deuxième escadre japonaise; là, ils seront escortés par la première escadre jusqu'à leur destination.

Le comte Saïgo remplacera le feld-maréchal Pyan, au ministère de la guerre, pendant son absence.

Paris, 27 septembre.

On télégraphie de Shanghai au *New-York Herald*:

Li-Hung-Chang sera prochainement destitué comme vice-roi de Pe-Chi-Li et remplacé par Wu-Tu-Cheng, ancien gouverneur de Hu-Peh.

Lord Li, ancien ministre de Chine au Japon, a été destitué. Yu-Lu, gouverneur militaire de Moukden, est nommé surintendant du commerce du Nord; on croit imminent un massacre des étrangers à Pékin. Les légations étrangères ont demandé des troupes de *blue jackets* pour être gardées.

Dix-huit mille hommes sont armés; on se prépare à défendre Moukden; une grande bataille aura lieu prochainement.

Londres, 27 septembre.

Les journaux publient un télégramme de Shanghai, en date du 26, annonçant qu'un édit impérial ajourne les fêtes du soixantième anniversaire de l'impératrice douairière. L'argent souscrit à cette intention sera versé au Trésor, qui bénéficiera ainsi d'une somme de cinq millions de livres sterling.

Les Japonais tiennent la mer; les navires portant pavillon chinois ne peuvent plus naviguer sans encourir de grands risques.

La situation des étrangers dans les villes de la côte devient de plus en plus critique, et dans l'intérieur la vie des Européens doit être en danger. Les rues de Pékin sont infestées de soldats venus des provinces, et les étrangers y sont grossièrement insultés. Il en est de même, ou peu s'en faut, à Tien-Tsin, où les résidents étrangers ont formé un corps de volontaires prêt à toute éventualité.

Sanghai, 27 septembre.

On télégraphie de Sanghai au *Times*: Le capitaine Toni Piquen a été exécuté pour lâcheté devant l'ennemi; son navire, le *Kivan-Kai*, avait touché sur un récif dans le voisinage de la baie de Talieu, il réussit à le dégager, mais il prit la fuite au milieu du combat sur le Yalu. Les Japonais lui donnèrent la chasse et le firent sauter.

La défaite des Chinois

Une enquête est ouverte à Sanghai pour établir les responsabilités de la défaite de Yalu.

Le capitaine Fong, coupable de lâcheté, a été exécuté.

L'amiral chinois prétend que trois vaisseaux et quatre torpilleurs sont restés inactifs dans l'estuaire pendant l'action et s'enfuirent après.

ITALIE

Rome, 27 septembre.

Le procès concernant la tentative de vente à M. Marinoni, directeur-proprétaire du *Petit Journal*, des plans de mobilisation, aura lieu demain, à la huitième section du tribunal. Les deux employés du ministère de la guerre: de Rossi et Fantolini, seront défendus par les avocats Vincent Morelo et Alfred Fabrizi, le troisième inculpé, Gagliani, se trouve actuellement en Suisse.

LE PRINCE HENRI D'ORLÉANS

A MADAGASCAR

Paris, 25 septembre.

Le prince Henri d'Orléans a adressé de Mayotte à un membre de sa famille, à la date du 2 septembre, une lettre relatant son voyage à Madagascar.

Voici quelques passages de cet intéressant récit:

« Je viens d'arriver à Mayotte après avoir traversé Madagascar de l'est à l'ouest. Nous nous portons très bien. A trois jours dans l'intérieur, le pays est un des plus sains qu'on puisse trouver dans nos colonies.

» En arrivant à Tamatave, nous sommes restés trois jours à la résidence de France. En partant, notre caravane comprend quatre-vingt-six hommes. On ne voyage pas facilement à Madagascar. On est porté en filanjana (sorte de chaise à porteurs) par quatre hommes. Après trois jours de marche sur le littoral, vers le nord, nous nous enfonçons dans l'ouest. C'est alors, pendant cinq jours, une montée très pénible dans une forêt où il faut faire presque toute la route à pied.

» Dans la forêt, nous n'avons eu qu'un accident qui eût pu avoir des conséquences très graves. Un de nos hommes, un Betsimisaraka, je crois (il est difficile de retenir les noms de toutes ces races), portait un de mes revolvers. Il l'avait armé à mons insu. Au sortir d'une case où nous étions, il le laisse tomber, le coup part et la balle lui traversa la jambe.

» Dans la région des plateaux, nous séjournons un jour et une nuit au bord du lac Alaotra, qui a une quarantaine de kilomètres de longueur sur dix kilomètres de large. Dans la journée, nous faisons sur le lac une promenade en pirogue. Je n'ai jamais vu autant d'oiseaux: canards, sarcelles, hérons, etc.

» Au sud du lac, nous nous arrêtons dans la province des Antsjanakas. Là commence une série de difficultés, nos hommes ne voulant pas s'écarter de la route de Tananarive. Attiré par l'idée de savoir ce qu'il y avait de l'autre côté de la montagne, je voulais aller à l'ouest. Nos hommes, très poltrons, refusent de marcher par crainte des fanhavalos (brigands, pillards). Pour décider nos hommes à partir, il fallut leur promettre une récompense.

» Je crois que certains d'entre eux avaient reçu des ordres du gouvernement pour nous empêcher d'aller trop loin.

» La boussole à la main, nous faisons route vers le nord-ouest, et arrivons, après deux jours de marche, à quatre heures du poste hova. Vouloir éviter ce poste, et mes hommes ne voulant pas me guider pour traverser la montagne, couverte de forêts, j'annonce que nous partons seuls et nous partons chargés comme des mulets.

» Au bout d'un kilomètre de marche, nous sommes rejoints par nos hommes qui, en nous voyant bien résolus, se sont décidés à leur tour. Au bout de quatre heures, nous voilà à la lisière de la forêt, mais c'est en vain que nous nous débattons, une après-midi, dans des fourrés inextricables, à quatre pattes, dans des sentes de sanglier. Nous nous heurtons à des marais. Impossible de passer. Pendant deux jours encore, nous redescendons vers le sud-ouest par une route non indiquée sur la carte et que je relève de mon mieux. En somme, depuis Ambatandrazaka, nous avons fait cinquante kilomètres de route non marquée. La traversée de la forêt a été très pénible mais nous avons eu le dernier mot.

» Tananarive est très pittoresque, quelque chose tout à fait à part de non vu. Une ville de maisons ternes à deux étages, s'élevant sur toute une colline, avec des constructions européennes qui l'émaillent. Nous y sommes restés douze jours, dans un petit coin de France, à la résidence, parmi les Français. J'ai pu réunir beaucoup de renseignements. J'ai une grande estime pour le résident général, M. Larroux, homme tout à fait remarquable, très instruit et intelligent, qui, à mon avis, a, mieux que personne, compris la situation et a su conserver l'attitude la plus digne.

» La reine et le premier ministre étaient à la campagne, à deux heures de là. Malgré les ou-

vertures qui nous ont été faites, j'ai tenu à ne pas leur faire visite. Dans l'état où sont leurs rapports avec nos résidents, c'est-à-dire avec le gouvernement français, il était préférable de leur montrer le peu d'importance qu'on attachait à leurs personnes.

Le prince raconte que la difficulté de trouver des porteurs l'a empêché de pousser vers le sud une excursion qu'il comptait faire. Mais, peu après, il pouvait, avec ses compagnons, se mettre en route pour Suberbierville, visiter les établissements aurifères de M. Suberbie.

« Le trajet a pris six jours, avec une moyenne quotidienne de quarante kilomètres. On parle beaucoup des Fahavalos dans cette région. La vue de douze hommes armés dans la montagne, a terrorisé nos porteurs. Mais ces hommes ont continué leur route sans paraître avoir la moindre intention mauvaise, du moins à notre égard. A Majunga, nous fraternisons avec quelques commerçants français qui nous font faire, sur le territoire insoumis aux Hovas, une intéressante excursion. »

Le *Primauguet*, allant à Mayotte, était arrivé en même temps que le prince à Majunga. Le commandant lui offre de le prendre à son bord, ainsi que ses compagnons. Le prince accepte avec plaisir et passe trois agréables journées à bord du bâtiment français échangeant avec M. de Grandmaison ses notes sur la possibilité et les moyens de faire une expédition.

« J'ai donné, dit le prince, au commandant Bienaimé des renseignements géographiques sur la route de Majunga à Tanarive qui l'ont beaucoup intéressé. »

Le prince Henri termine en disant qu'il rapporte la meilleure impression; il a résumé brièvement ses nombreuses notes dans un article qu'il destine à la *Revue de Paris*. Cet article contiendra notamment des indications encore inédites sur les forces hovas et traitera longuement des agissements des Anglais à Madagascar.

Le général de Négrier

A propos de la nomination du général de Négrier comme inspecteur d'armée, notre confrère Lucien Nicot raconte sur cet officier quelques anecdotes intéressantes:

Il y a une douzaine d'années, deux compagnies de la légion étrangère, que commandait alors Négrier, envoyées du côté de l'oasis de Figuig, avaient été attaquées par une nuée d'Arabes et presque complètement détruites. Les hommes qui avaient pu échapper au désastre s'étaient réfugiés dans les bois voisins.

Négrier était resté en arrière avec le reste du régiment. Lorsqu'il apprit ce qui venait de se passer, il donna l'ordre de se mettre en route immédiatement pour voler au secours des deux compagnies. A ce moment même, une estafette lui apporte un pli du général commandant la division d'Oran: c'est la défense absolue de bouger.

« C'est fort bien, dit Négrier au soldat; je ne sais rien; arrange-toi pour n'arriver que demain. Et il renouvelle l'ordre qu'il venait de donner.

Quelques minutes plus tard, le régiment partait, sac au dos. Pendant trente heures, sans un instant de repos, il marcha à travers le désert. On arriva en pleine nuit sur le théâtre du fatal combat. Les clairons, de cinq minutes, en cinq minutes sonnaient, au milieu des bois, le refrain de la légion. C'est sur ces sonneries répétées que se rallièrent les malheureux échappés au massacre. Négrier savait qu'il risquait sa situation, du moins, qu'il allait au-devant d'une punition sévère. Il savait tout cela; mais que lui importait le reste: l'essentiel pour lui était de ne pas abandonner sans secours ses soldats en danger, et pour tout au monde il ne les aurait pas abandonnés.

Un autre jour, — Négrier commandait à l'époque le 79^e de ligne, alors en garnison à Neufchâteau, — pendant des manœuvres qui se faisaient aux environs de la petite ville vosgienne, le régiment devait traverser à gué une petite rivière.

Voyant ses officiers et ses hommes faire mine de rechigner devant ce bain forcé, le colonel de Négrier descend de cheval et va se placer au beau milieu de la rivière, dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour donner l'exemple, et là, il regarde défiler son régiment tout entier.

Affaire Barrême

Paris, 27 septembre.

On lit dans l'*Eclair*: Ce n'est plus par commission rogatoire du parquet de Seine-et-Oise que M. le juge Franqueville poursuit l'enquête ouverte sur l'assassinat du préfet Barrême; mis en possession du dossier complet de l'affaire, le magistrat a repris et étudié, en ce moment, une à une, toutes les pistes suivies par ses prédécesseurs. Ce travail durera encore quelque temps.

Après les interrogatoires de Mme Barrême et de M. Souffrain, l'ex-agent de la sûreté générale, qui n'ont apporté aucun fait nouveau à l'enquête, M. Franqueville a fait appeler M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, qu'il a

chargé pour aujourd'hui même de diverses missions.

Au parquet, quelqu'un de bien informé, nous dit qu'on ne peut rien préjuger encore des suites des opérations qui se poursuivent, d'ailleurs, dans le plus grand secret, mais qu'il est, cependant, très vraisemblable que, pour la piste récemment indiquée, l'affaire se terminera par un non-lieu. Ce serait alors le non-lieu qui servirait de base à une action en dénonciation calomnieuse, car l'officier et le fonctionnaire désignés ne peuvent demeurer sous le coup de l'accusation qui a été lancée contre eux.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

LYCÉE GAMBETTA

Nous rappelons aux familles que le Lycée Gambetta rouvrira ses portes lundi soir, à 8 heures, à ses internes et mardi matin, à 8 heures, à ses externes.

Les résultats des examens justifient la vogue croissante de notre vieil établissement universitaire, toujours digne de son brillant passé.

Il est superflu d'insister sur la valeur de l'enseignement donné dans une maison par laquelle ont passé presque tous les Quercynois, d'où tant de noms illustres sont sortis.

On sait en outre que l'éducation morale est le principal souci des maîtres, si universellement respectés de cet établissement.

L'état sanitaire attesté par les statistiques officielles, affirment les soins paternels de l'administration pour les enfants qui lui sont confiés.

Il n'est donc pas étonnant que la Municipalité et le Gouvernement se soient, avec un égal empressement, imposés les plus lourds sacrifices pour augmenter encore la source de bien-être due à nos chers enfants.

Nous apprenons que l'administration du Lycée, autorisée par M. le Ministre de l'Instruction publique et moralement appuyée par le Conseil général du Lot, est en instance auprès de M. Viger, pour obtenir la création, au Lycée, d'un cours facultatif et gratuit d'agriculture; M. le Maire, qui se rend bien compte de l'inappréciable service que cette chaire rendrait à notre région, a bien voulu en faire la demande, et nous l'en remercions: il est coutumier de ces intelligentes initiatives.

Voilà une raison de plus pour que nous apportions tous à cette vaillante maison notre concours dévoué.

Ecole polytechnique

Sur la liste par ordre de mérite des 210 candidats admis à l'Ecole polytechnique, nous sommes heureux de voir figurer avec le n° 98, M. Calmels, de Cahors.

Ce jeune homme, qui a fait toutes ses études au lycée Gambetta, est le fils d'un honorable aubergiste de notre ville. Félicitations au polytechnicien et à sa famille.

Bal de charité

C'est ce soir samedi 29 septembre courant que doit avoir lieu le bal de charité organisé par la jeunesse cadurcienne. Nous espérons que, grâce à leur zèle, grâce aussi à la bienveillance de quelques dames de la ville, leur bal aura au moins tout le succès et tout l'éclat qu'il a eu l'an passé.

Taxes télégraphiques

M. de Selves, rentré à Paris, mardi soir, s'est immédiatement préoccupé de la question des taxes télégraphiques. Nous pouvons annoncer d'ores et déjà que le directeur général des postes, désireux surtout de donner satisfaction au public, décidera de s'en tenir exactement à ce qui se faisait précédemment.

M. de Selves enverra, d'ici deux jours, une circulaire dans ce sens aux directeurs départementaux. Ainsi tombent, d'elles-mêmes, les interpellations annoncées de MM. Leydet et de Montebello.

Il convient de remercier M. de Selves de cette décision qui fait honneur à son libéralisme.

Musique militaire

A partir de demain, 30 septembre, la musique du 7^e se fera entendre, sur les Allées Fénélon, de 4 à 5 heures du soir.

TABACS

Voici la fixation des jours pendant lesquels les cultivateurs de l'arrondissement de Cahors seront admis à faire à la mairie de leur commune la déclaration de planter du tabac en 1895:

Canton de Cahors (Nord)

Tuileries, Combe de Meyrens, Saint-Henri, Englandières, Mirepoises et Regourd-Lacapelle, 15 octobre, de 9 à 4 heures.

Lamothe, Bellevue, Ste-Valéry, grande rue Labarre et petite rue Labarre, 16 octobre, de 9 à 4 heures.

Rues Capucines, Batut, Labat, Saint-Naufary, Sainte-Claire, Séminaire, Chartreuse, au Périé, aux Capucins, rue Lafayette, St-Barthélemy, cul-de-sac Saint-Barthélemy et rue Jean XXII, 17 octobre, de 9 à 4 heures.

Rues des Mirepoises, des Augustins, boulevard

nord, rue Bourrou et Château-du-Roi, 18 octobre, de 9 à 4 heures.

Rues Henri IV, Port Bullier, rue de la Chantrerie, place Saint-James et rue de la Préfecture, rue Ste-Barbe et place Nationale, 15 et 16 octobre, de 9 à 4 heures.

Espère 18 et 19 octobre, de 12 heures à 4 h. Mercuès, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 octobre de 9 à 4 heures.

Larroque-des-Arcs, 20 octobre, de 12 à 4 h. Lamadeleine, 17, 18, 19, 20 et 22 octobre, de 12 à 4 heures.

Pradines. — Labéraudie, 15 et 16 octobre, de 12 à 4 heures. — Flaynac et Forains, 17 octobre, de 12 à 4 heures. — Le Bourg, 18, 19, 20 et 22 octobre, de 12 à 4 heures.

Valroufié, 15 et 16 octobre, de 12 à 4 heures.

Canton de Cahors (Sud)

Cabssut (bas), rues Saint-Urcisse, Coin-de-Lastié, Fangas, Bouscarat, Lacoste, Nationale, Darnis, Cheval-Blanc, du Temple, Brives, Vayrols, 17, 18 et 19 octobre, de 9 à 4 heures.

Rues Mascoutou, Mouton, Corridor, Donzelle, de la Passade, quai Ségur, rue Mordaigne, St-Laurent, rue Basse-Nationale. Cabssut (haut), 15, 16 et 17 octobre, de 9 à 4 heures.

Bégous, Cavanès, St-Cirice, Ramonets, 18, 19 et 20 octobre, de 9 à 4 heures.

Coty, Camp-des-Monges, vallon de Montmartin, le Pech, Saint-Georges, 22 et 23 octobre, de 9 à 12 heures.

Coyssines, Peyrequillade, roc de Lagasse, Larrozière, Mathieux, 15 octobre, de 9 à 4 heures.

Frechevisse, Arbouys, Fontant, Peyrolis-les-Junies, Durand, Dines, Pèchagal, Selves, Vignals, Labéraudie, Cabazat, 16 et 17 octobre, de 9 à 4 heures.

Arcambal. — Rues du Four-Sainte-Barbe, des Maures, du Piot, Boulevard Sud, Pots-Trinquats Carmes-Bas, de la Gendarmerie et des Hortes, 19 octobre de 9 à 4 heures. — Bégous, le Bousquet, 17 octobre, de 8 à 12 heures. — Lacoste, Parrots, Galessie haut et bas, Mas-de-Barthe, 18 octobre, de 8 à 12 heures. — Pech, Mondies, Grezels, Lagravette, La Borie-Haute, 19 octobre, de 8 à 12 heures. — Pasturat, Mazuts, Roumegouse, la Balme, 15 et 16 octobre, de 11 à 4 h.

Labastide-Marnhac, 18, 19 et 20 octobre, de 12 à 4 heures.

Montat (le), 20 et 22 octobre, de 1 à 4 heures.

Canton de Castelnau

Castelnau, 15 octobre, de 9 à 4 heures.

Flaugnac, 16 et 17 octobre, de 11 à 4 h.

Cézac, 16 et 17 octobre, de 12 à 4 h.

L'Hospitalet, 22 octobre, de 12 à 4 h.

Pern, 18 et 19 octobre, de 12 à 4 h.

Saint-Paul-Labouffie, 20 octobre, de 12 à 4 h.

Sainte-Alauzie, 22 et 23 octobre, de 12 à 4 h.

Canton de Catus

Boissières, 23 octobre, de 12 à 4 h.

Catus, 22 octobre, de 12 à 4 h.

Craissac, 23 octobre, de 10 à 4 h.

Labastide-du-Vert, 20 et 22 oct. de 12 à 4 h.

Maxou, 23 et 24 octobre, de 12 à 4 h.

Nuzéjols, 22 octobre, de 12 à 4 h.

Saint-Denis, 24 octobre, de 10 à 4 h.

Francoûls, 22 octobre, de 12 à 3 h.

Saint-Médard, 24 octobre, de 12 à 4 h.

Calamane, 20 octobre, de 12 à 4 h.

Les Junies, 23 octobre, de 12 à 4 h.

Canton de Lalbenque

Aujols, 15 octobre, de 11 à 4 h.

Cieurac, 18 octobre, de 12 à 4 h.

Cremps, 17 octobre, de 12 à 4 h.

Flaujac, 15 et 16 octobre, de 12 à 4 h.

Fontanes, 19 octobre, de 12 à 4 h.

Laburgade, 16 octobre, de 12 à 4 h.

Lalbenque, 22 octobre, de 9 à 4 h.

Montdoumère, 20 octobre, de 12 à 4 h.

Canton de Lauzès

Blars, 15 et 16 octobre, de 12 à 6 h.

Cabrerets, 15, 16 et 17 octobre, de 9 à 4 h.

Cras, 18 octobre, de 12 à 4 h.

Lauzès, 23 octobre, de 9 à 4 h.

Lentillac, 18 et 19 octobre, de 12 à 4 h.

Orniac, 20 octobre, de 10 à 4 h.

Sabadel, 22 octobre, de 12 à 4 h.

Saint-Martin-de-Vers, 19 octobre, de 12 à 4 h.

Sauliac, 17, 18 et 19 octobre, de 12 à 4 h.

Sénaillac, 20 octobre, de 10 à 4 h.

Saint-Cernin, 17 octobre, de 12 à 4 h.

Canton de Limogne

Calvignac, 22 et 23 octobre, de 1 à 4 h.

Cénevières, 15, 16 et 17 octobre, de 11 à 4 h.

Lugagnac, 13 octobre, de 11 à 4 h.

St-Martin-Lab., 18, 19 et 20 oct. de 11 à 4 h.

Limogne, 19 octobre, de 12 à 4 h.

Canton de Luzsch

Albas, 16, 17, 18 et 18 octobre, de 12 à 4 h.

Anglars-Juillac, 15, 16 et 17 octob., de 12 à 4 h.

Bélave 18 et 19 octobre, de 1 à 4 h.

Caillac, 15, 16 et 17 octobre, de 12 à 4 h.

Castelfranc, 15 octobre, de 12 à 4 h.

Douelle, 15, 16, 17, 18 et 19 octobre, de 9 à 4 h.

Luzsch, 15, 16, 17 et 18 octobre, de 9 à 4 h.

Parnac, 20, 22, 23 et 24 octobre, de 11 à 4 h.

Saint-Vincent, 19 et 20 octobre, de 11 à 4 h.

Canton de Montcuq

Lascabanes, 18, 19 et 20 octobre, de 11 à 4 h.

Montcuq, 15 octobre, de 9 à 4 h.

St-Cyprien, 22 et 23 octobre, de 11 à 4 h.

Saint-Laurent, 24 octobre, de 11 à 4 h.

Canton de Puy-l'Évêque

Grézels, 22, 23 et 24 octobre, de 12 à 4 h.

Lagardelle, 20 et 22 octobre, de 12 à 4 h.

Pescadoires, 23 et 24 octobre, de 12 à 4 h.

Prayssac, 15, 16, 17, 18 et 19 octobre, de 9 à 4 h.

Puy-l'Évêque, 20 octobre, de 12 à 4 h.

Canton de Saint-Géry

Berganty, 19 et 20 octobre, de 11 à 4 h.

Bouziès, 17 et 18 octobre, de 10 à 4 h.

Cours, 20, 22 et 23 octobre, de 11 à 4 h.

Crégois, 18 octobre, de 10 à 4 h.

Esclauzels, 19 et 20 octobre, de 12 à 4 h.

St-Cirq-Lapopie, 15, 16 et 17 oct., de 9 à 4 h.

St-Géry, 15, 16, 17, 18 et 19 oct. de 9 à 4 h.

Vers, 15, 16, 17, 18 et 19 oct. de 9 à 4 h.

Le colportage des vins dans les gares

On sait que certains industriels ont imaginé, depuis quelque temps, de faire vendre du vin dans les gares de chemin de fer. A Compiègne, les marchands de vin ont jugé que cette vente constituait une concurrence déloyale et ont assigné les vendeurs devant le tribunal de commerce de cette ville.

Voici quelques considérants du jugement qui vient d'être rendu :

Attendu que B... et C... ont, par voies d'affiches, placardées sur les murs de Compiègne, et par la distribution de prospectus sur la voie publique, annoncé sous le nom de L..., propriétaire à Puisseguier, qu'ils feraient déguster, vendraient à partir du 6 août, dans le café du Bar de la gare, des vins récoltés dans les propriétés dudit L..., sises à Puisseguier (Hérault), lesquels lui parviendraient de ses vignobles directement à la gare de Compiègne, où ils les livreraient;

Qu'en outre, dans le but d'attirer à eux de nombreux acheteurs, ils proclament dans leurs affiches et prospectus que, supprimant tout intermédiaire entre le producteur et le consommateur, leur système de vente donne seule la garantie de se procurer des vins naturels et le seul moyen de les payer bon marché;

Attendu que, suivant les demandeurs, ces allégations sont mensongères et constituent une concurrence déloyale, préjudiciable au commerce local.

Finalement, le jugement condamne les vendeurs, MM. B... et C..., à des dommages-intérêts, aux dépens et leur fait défense de continuer leurs ventes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 au 29 septembre 1894

Naissances

Molinié Amélie, avenue de la Gare, 10
Baqué Marie, rue Fondue-Basse, 3.
Valmary Léopold, rue Darnis, 4.
Pezet Yvonne, avenue de la Gare, 7.

Mariages

Babec Edouard, garçon limonadier, et Raynal Julie.
Delcros Alphonse, plâtrier, et Gaven Jeanne.

Décès

Baureille Jeanne, 56 ans, ép. Alazard, rue Labarre, 3.
Bénay Jean, 5 ans, rue du Moulin St-James, 2.
Maury Marcel, étudiant, 18 ans, (Hospice.)
Andrieu Jean, cultivat., 79 ans, à Cavanès.
Blay Marie, 69 ans, V° Sarrazin, rue Nationale.
Delville Emile, typographe, 35 ans, rue du Portail-Alban, 11.
Costang François, agent-voyer en retraite, 64 ans, quai de Regourd, 18
Laverge Marie, 57 ans, ép. Culan, rue des Trois-Baudus, 4.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 27 et 30 SEPTEMBRE
de 4 à 5 h. du soir (Allées Fénélon)
Le Flamand (P. R.) Desailly.
Sur la Plage (Valse) Walteufeld.
Gavotte de Pages Tavan.
La Mascotte (Fantaisie) Andran.
Le Rossignol (Polka) Gibert.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

FAITS DIVERS

Echos des manœuvres

Un individu très bien mis, se disant reporter et « attaché à l'état-major, » (?) se présente chez M. Avy, marchand de chevaux à Rejniès, et lui achète une jument alezane de 6 ans; la bête devait être payée le lendemain.

Le surlendemain, ne voyant rien venir, M. Avy se mit à la recherche du fallacieux journaliste, et retrouva la jument laissée pour compte dans un hôtel de Fronton après de fortes dépenses faites par son cavalier.

M. Avy prit tout des renseignements sur le soi-disant reporter et apprit qu'il avait gagné Toulouse et que là, se parant d'un nom aristocratiquement ronflant, il s'était appelé le marquis de Sévignac.

Sous ce nom, il avait fait la conquête d'une aimable jeune personne, et non content de ne pas payer les quelques dépenses qu'il avait pu faire chez elle, il lui avait subtilisé son portemonnaie renfermant une vingtaine de francs.

MORALITÉ. — Il résulte de ce fait divers, qu'aujourd'hui il suffit de se dire journaliste pour que chacun s'incline devant vous et que toutes les portes vous soient ouvertes, même celles des écuries, comme dans le cas précédent.

C'est là un abus contre lequel tous les vrais journalistes professionnels doivent protester avec nous et faire tous leurs efforts pour le faire cesser.

A notre avis, l'administration de chaque journal devrait demander pour ses reporters et représentants le visa officiel d'une carte d'identité.

Pour les télégrammes de presse, nous sommes bien obligés d'avoir cette carte, délivrée par la direction générale.

Tous nos vrais confrères ne pourraient que gagner à avoir une carte officielle, ce qu'on nomme à Paris un *coupe files*, qui leur assurerait la garantie de ne pas être confondus avec des fumistes ou des rastaquouères comme celui dont il est question plus haut.

Le purin et les puits

Trop souvent, dans nos cours de ferme, les fumiers sont placés dans le voisinage des puits. Pour peu que la terre soit poreuse, les égoûts de

ces fumiers descendent et vont se mêler à l'eau dont nous nous servons journellement. En hiver et au printemps on ne s'en aperçoit guère, mais dans la saison chaude, alors que les eaux sont basses et se renouvellent difficilement, c'est une autre affaire.

Les suintements du fumier corrompent l'eau des puits du voisinage, et nous connaissons des villages où il est impossible d'avoir des puits portables à partir du mois de juin jusqu'à la fin de l'automne.

Au temps passé, il était d'usage, à la veille de la Saint-Jean, c'est-à-dire le 23 juin, de jeter des souches de bois embrasés dans les puits, afin de purifier l'eau. Elles la purifiaient, en effet, dans certaines limites, mais pour quelques jours seulement; après quoi l'eau revenait aussi mauvaise qu'auparavant.

Alors on ne soupçonnait pas même la cause du mal; on ne se doutait pas qu'un puits dans une cour de ferme fonctionne exactement comme une boîte tout ouverte dans un champ trop humide; on ne pensait pas que ce puits recevait tous les égoûts du sol environnant.

Il est arrivé de faire creuser un puits de 8 mètres environ dans le voisinage d'un endroit qui, pendant de longues années, avait servi d'emplacement à des fumiers d'écurie et d'étable. La terre était saturée du jus de ces fumiers d'écurie et d'étable, en sorte que pendant plus d'une année les eaux de pluie emportèrent l'engrais dans les eaux du puits et les rendirent absolument imbuivables. Elles ne devinrent limpides que lorsque le vieil emplacement fut complètement débarrassé des eaux du fumier. Il y a lieu de croire que beaucoup de maladies n'ont pas d'autre cause que l'insalubrité des eaux de puits. C'est pourquoi nous appelons tout particulièrement l'attention sur les dangers que présente le séjour des engrais de ferme et du purin à proximité des puits.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

Pour remédier à la plupart des maladies, dont souvent la cause est peu connue ou peu apparente, on prescrit des médicaments appelés *dépura-tifs* parce qu'ils purifient le sang en entraînant au dehors les matières nuisibles de notre organisme. Le meilleur dépuratif connu est la **Tisane Dussolin**. C'est en un mot le meilleur régénérateur des forces et du sang. Ce précieux médicament se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon pour un mois de traitement. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Résultat excellent

Les Venteaux, par Montigny (Marne), le 25 juillet 1893. — Je souffrais depuis longtemps de grands maux de tête et d'estomac, quand un jour j'essayai vos Pilules Suisses; j'en ai obtenu un excellent résultat et je recommande à tous les malades d'employer ce précieux remède. (Sig. l'g.) M^{me} MISSET.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Toutes Opérations de Banque, notamment :

Comptes de dépôts de Fonds à intérêts, avec ou sans service de Chèques ;
Chèques directs et Virements, paiements télégraphiques ou non ;
Dépôts de Fonds remboursables à échéance fixe, à intérêts variables suivant la durée des dépôts ;
Ordres de Bourse en France et à l'Étranger ;
Placements de Valeurs, Avances et Opérations sur Titres ;
Souscriptions ; — Garde de Titres ;
Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers ;
Escompte et Encaissement d'Effets de commerce, Factures et Reçus sur la France et l'Étranger ;
Crédits documentaires ; Avances sur Marchandises et sur connaissements ;
Billets de Crédit circulaires et Lettres de crédit sur la France et l'Étranger ;
Renseignements divers ; Services de Correspondant ; Assurances, etc.
La Société a 17 Agences et Bureaux en France, une Agence à Londres et des Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Hernies

Guérison radicale par le **Bandage électro-Médical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 8, rue du Pont-Neuf. **M. MARIE**, fera lui-même l'application de ses appareils à Souillac, mercredi 10 octobre, hôtel des Ambassadeurs; Sarlat, jeudi 11, hôtel de la Magdeleine; Cahors, vendredi 12, hôtel de l'Europe; Villefranche

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être

prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Saveuay,

La Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Cheverny, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n^o 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal de voyages*. — Sommaire de la 1760^e livraison (29 septembre 1894). — De Pékin à Paris (La Corée, L'Amour et la Sibérie), par M. Charles Vapereau. — Texte et dessins inédits. — Treize gravures de Bazin, Ruffe, Gotorbe, Riou, Taylor, Boudier, A. Paris, Slom, Maynard, Berg, Th. Weber, Marius Perret. — Chaque numéro, 50 cent.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 13 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1139^e livraison (29 septembre 1894). — Texte : L'héritier des Vauferats, par M^{me} de Nanteuil. — Médication musicale. — Médor et Cie, par A. Varley. — L'excellent baron de Pic-Ardant par Danielle d'Arthez. — L'Académie de France à Rome, par Albert Deville. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Le Biant. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 29 septembre 1894 : Nos torpilleurs : Max de Nansouty. — Les incorrections du langage scientifique : E. H. — L'intensité de la pesanteur : Ch.-Ed. Guillaume. — Un nouveau tire ligne. — L'inscription mécanique du spectre infra-rouge. — La chronophotographie d'amateur et le portrait vivant : G. Mareschal. — Le traitement de la diphtérie : Dr A. Cartaz. — Canons de 120 millimètres : Lt-colonel Hennebert. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 24 septembre 1894 : Ch. de Villedeuil. — Les origines des ombres avec les mains : Alber.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

(Supplément 18 de la Nature) La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Bulletin trimestriel astronomique. Un numéro, 0 fr. 50.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4^{fr} 50 la fiole. — Se trouve à Paris, chez DERBEGG, Pharm^{ie}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

EXPÉDITIONS

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles), sont expédiées franco de port, pour toute la France et l'Alsace-Lorraine.

AUCUNE AGENCE NI SUCCURSALE

EXPOSITION  CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

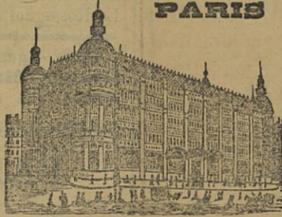
Vitrierie en

Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres

Marbre Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

PARIS



GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

LA PARISIENNE

LESSIVE RAPIDE

S'emploie sans brosse, ni savon, ni battoir.

En vente chez M. A. MARTY, boulevard Gambetta, 38, Cahors.

A VENDRE

Pour cause de décès

Dans la sous-préf. d'un grand dépt de l'Ouest

UNE IMPORTANTE ET VASTE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

EXCEPTIONNELLEMENT INSTALLÉE

Avec journal semi-quotidien. — Chiffre d'affaires : 45,000 fr. Prix à débattre d'après inventaire. S'adresser aux initiales L. M. M., Agence Havas, 8, place Bourse, Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

Bon prime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC

SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n^o 1, 7,920 lit. par jour. Source n^o 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR

Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demandez le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primés avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.

VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embroccation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

